

Trophée Régional Poussins-Benjamins 29 mars 2015 Saint André – Jean PERRIN

Déroulement

- 2 disciplines (difficulté/vitesse) sont réalisées dans la même journée.
- Le classement INDIVIDUEL est établi en effectuant la somme des places dans chaque épreuve pour chaque grimpeur (avec prise en compte des résultats du bloc).
- Un classement « CLUB » sera réalisé en ajoutant chaque meilleur résultat du club dans chaque catégorie : Poussines, Poussins, Benjamines et Benjamins.

Les Disciplines

<u>DIFFICULTE/VOIES</u>: Le grimpeur réalise 4 voies « flash » avec 15 minutes minimum de récupération entre 2 voies (4 min maximum par voie).

Les voies pourront être visionnées sur vidéo à partir de 60minutes avant le début de la compétition.

La grimpe se fait <u>en moulinette</u> pour les poussins et <u>en tête</u> pour les benjamins.

<u>POUSSINS</u>: Le classement se fait sur la dernière prise CONTROLEE et le TOP est identifié par une prise entourée au scotch.

<u>BENJAMINS</u>: Le classement se fait sur la dernière prise CONTROLEE et le « TOP » avec le mousquetonnage de la dernière dégaine.

Attention! Chaque compétiteur doit venir avec son matériel (ou celui prêté par son club).

<u>VITESSE</u>: Le grimpeur réalise 2 voies l'une à la suite de l'autre. On fait l'addition des 2 temps. Une 2^{ème} tentative est réalisée après 15 min de repos. La meilleure somme des 2 temps, sur les 2 tentatives, est retenue.

<u>Programme de la journée</u>

- 8h30-9h00 : Confirmation d'inscription (pensez à l'autorisation parentale)
- + réunion juges, chronométreurs et assureurs.
- Visionnage des voies sur vidéo à partir de 8H30
- 9h00 : Réunion des compétiteurs et parrains.
- 9h30-14h00 : Compétition
- 14h30-15h : Podiums et Remise des récompenses

	9h30	9h45	10h	10h15	10h30	10h45	11h	11h15	11h30	11h45	12h	12h15	12h30	12h45	13h	13h15	13h30	13h45	14h
PG	Vitesse			V1 + V3								V2 + V4							
BF				V1 +V3					Vitesse					V2 + V4					
PF	V1 + V3			Vitesse		V2 + V4													
BG	V2 + V4					V1 + V3					Vitesse								

Comité régional FFME de la Réunion

125 rue du Général LAMBERT 97436 Saint Leu - Tel/Fax : 0262 34 91 02 Portable : 0692 64 64 10

Association 1901 agréée par le Ministère des Sports – Affiliée à l'Union Internationale des Associations d'Alpinisme (U.I.A.A) et au Comité National Olympique et Sportif Français (C.N.O.S.F) – SIRET 43808524300030 – APE 9312Z

Email: comite.regional@ffme974.org Site internet: www.ffme974.org